Image not found or type unknown

Demande de carte de séjour de conjoint d'un ressortissant de l'UE

Par **morenodiana**, le **21/01/2016** à **12:06**

Bonjour,rnrnJe suis de nationalité portugaise. Je vis depuis un an en France et je travaille en CDI.rnEn juin 2015 je me suis marié avec une colombienne à Bogota et ai fait transcrire mon mariage à Porto au Portugal.rnJe viens de faire venir ma femme en France mais seulement avec un visa court séjour au lieu d'un long séjour.rnJe veux faire une demande de carte de séjour d'un conjoint de ressortissant de l'union européenne de 5 ans pour ma femme, mais la préfecture refuse car elle a un court séjour.rnrnJ'aimerais savoir s'il y a un article de loi permettant à ma femme de rester vivre avec moi puisque nous sommes mariés et que j'ai un travail cdi qui me permet de l'héberger et de la prendre en charge en France.rnrnMerci de votre réponse.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés